



la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

# **Élections du Canada 2019 : Priorités de la communauté des affaires du Montréal métropolitain**

.....

22 août 2019

Dans le cadre de la campagne électorale du Canada, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain met de l'avant les priorités du milieu des affaires afin de permettre à l'économie du Canada et du Grand Montréal de poursuivre sur leur lancée. La Chambre interpellera les représentants des partis politiques pour obtenir leurs positions et engagements à l'égard de ces actions prioritaires.

## **1. Appuyer quatre dossiers stratégiques pour le Grand Montréal**

La modernisation des infrastructures de la région montréalaise est un vaste chantier, essentiel à la productivité de l'économie de la métropole et à la compétitivité de nos entreprises. Au cours du prochain mandat, le gouvernement fédéral devra contribuer financièrement, et parfois même prendre le leadership, en vue de la mise à niveau d'actifs stratégiques. Le prochain gouvernement du Canada devra maintenir la cadence des investissements déjà planifiés et accélérer les processus pour le financement de nouveaux projets prioritaires et structurants pour l'économie du Grand Montréal.

***Demande n° 1 : S'engager à verser une contribution de 350 millions de dollars au cours du prochain mandat pour la décontamination et la réhabilitation économique des terrains industriels de l'est de l'île de Montréal.***

Les efforts gouvernementaux déployés par l'entremise de programmes provinciaux et municipaux ont contribué à la réhabilitation de sols et à leur mise en valeur, mais le passif environnemental de l'est de l'île constitue un frein au développement du territoire. La Déclaration pour revitaliser l'est de Montréal, signée conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, témoigne d'une réelle volonté politique. Dans ce contexte, la Chambre demande aux partis de s'engager, en vue d'un prochain gouvernement, à **participer à la requalification du secteur en y investissant 350 millions de dollars pour la décontamination des sols et pour les investissements en infrastructures requis pour la relance économique de cette zone.**

***Demande n° 2 : Soutenir la croissance du Port de Montréal et s'assurer qu'il aura accès au financement requis pour réaliser le déploiement du terminal de Contrecœur.***

La signature de l'AECG ouvre la porte à un accroissement des échanges commerciaux entre le Canada et l'Europe au moment où, paradoxalement, l'incertitude causée par les conflits commerciaux nous incite à diversifier nos liens commerciaux. Les dernières années ont été marquées par une croissance prononcée des activités du Port de Montréal. Avec l'entrée en vigueur des nouveaux accords commerciaux, l'Administration portuaire prévoit une hausse substantielle des conteneurs à manutentionner. À cet égard, les investissements dans les infrastructures du port de Montréal annoncés au cours des dernières années sont porteurs. Il faut cependant accélérer le rythme de réalisation des projets en veillant à ce que les sommes annoncées soient rapidement rendues disponibles. À cet effet, la signature récente d'un protocole d'entente entre la Banque de l'infrastructure du Canada et l'Administration portuaire de Montréal pour faire avancer le projet de Contrecœur est un pas dans la bonne direction. La Chambre demande aux partis de **s'engager à soutenir la croissance du Port de Montréal en s'assurant que l'administration aura accès au financement requis pour réaliser le déploiement du terminal de Contrecœur.**

***Demande n° 3 : Rendre plus souple le financement des aéroports canadiens en permettant l'ouverture du capital à des partenaires privés, et ce, jusqu'à un maximum de 20 % du capital.***

L'aéroport Montréal-Trudeau connaît une croissance annuelle soutenue de son achalandage depuis plusieurs années. Cette croissance reflète la performance robuste de l'économie de la région métropolitaine, l'augmentation du nombre de liaisons aériennes directes, l'accroissement du tourisme et le retour du statut de plaque tournante de Montréal. Cette situation entraîne une accélération des investissements d'Aéroports de Montréal (ADM). ADM doit ainsi investir 2,5 milliards de dollars additionnels dans ses infrastructures côté pistes, alors qu'elle a déjà amorcé des investissements majeurs dans ses installations côté ville. Ses leviers de financement approchant du seuil où des emprunts additionnels pourraient avoir une incidence sur sa cote de crédit, ADM souhaiterait soumettre son projet à la Banque de

l'infrastructure du Canada. Or, pour que cela puisse se faire dans le respect des critères d'admissibilité de l'organisme, il faudrait ouvrir le capital d'ADM à une participation privée. La Chambre demande aux partis de **s'engager à rendre plus souple le financement des aéroports canadiens en permettant l'ouverture du capital à des partenaires privés, et ce, jusqu'à un maximum de 20 % du capital.**

***Demande n° 4 : Assurer la réalisation rapide du projet de train à grande fréquence entre Québec et Windsor.***

Le projet de train à grande fréquence (TGF) entre Québec et Windsor proposé par VIA Rail est un projet porteur pour l'économie de l'est du Canada. Un tel service permettrait d'améliorer substantiellement la desserte en transport dans le principal corridor du pays. Le projet de VIA Rail a le mérite d'être beaucoup moins coûteux et de pouvoir être mis en service plus rapidement que tous les projets étudiés précédemment. L'annonce, en juin 2019, d'une enveloppe de 71,1 millions de dollars pour financer l'analyse technique, financière et commerciale du TGF constitue un pas important. La Chambre demande aux partis de **s'engager à poursuivre les démarches d'analyse en cours et, si les résultats sont concluants, à financer le début de la réalisation du projet au cours du prochain mandat.**

## **2. Promouvoir une fiscalité concurrentielle et assainir les finances publiques**

***Demande n° 5 : Améliorer la compétitivité de l'environnement fiscal canadien et baisser les impôts des entreprises afin qu'ils redeviennent inférieurs à ceux en vigueur aux États-Unis.***

L'économie du Canada est en pleine effervescence. Les investissements sont à la hausse et les taux de chômage sont à des creux historiques. Cependant, les entreprises canadiennes ont vu au cours de la dernière année leur compétitivité se détériorer à la suite de la réforme fiscale américaine. Celles qui ont des filiales aux États-Unis ont dorénavant un incitatif à y laisser leurs profits afin de bénéficier d'un régime fiscal plus avantageux et même à les réinvestir là-bas plutôt qu'au Canada. Un tel comportement, s'il devait se généraliser, fragiliserait l'économie canadienne, en plus de priver le gouvernement fédéral d'importantes recettes fiscales. La Chambre demande aux partis **d'améliorer la compétitivité du régime fiscal canadien.**

***Demande n° 6 : Prélever systématiquement les taxes de vente sur les produits et services achetés en ligne, y compris les contenus numériques. À défaut, exempter de ces taxes toutes les transactions effectuées en ligne.***

La forte majorité (85,3 %) des membres de la Chambre réclame l'application systématique du régime fiscal canadien, en particulier les taxes de vente, sur les transactions en ligne<sup>1</sup>. Le gouvernement fédéral doit exercer du *leadership* dans ce dossier. La situation actuelle, où plusieurs entreprises internationales vendent des produits ou des services par voie numérique sans que les taxes soient prélevées, crée des iniquités inacceptables pour les commerçants canadiens. Cette situation affecte directement la compétitivité de nos entreprises, qui sont plus que jamais bousculées par les nouveaux modèles d'affaires et qui font face à des défis de taille dans des écosystèmes d'innovation *open source* et mondiaux. La Chambre demande aux partis de **s'engager à assurer l'équité du régime fiscal canadien et à prélever les taxes de vente sur tous les produits et services achetés en ligne. À défaut, afin de préserver l'équité fiscale, la Chambre recommande d'exempter des taxes sur les produits et services toutes les transactions effectuées en ligne auprès d'un commerçant canadien.**

---

<sup>1</sup> Du 5 au 14 août 2019, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) a sondé ses membres sur les enjeux clés et les priorités pour la performance économique de la métropole et de ses entreprises. Le sondage a obtenu un total de 300 répondants.

***Demande n° 7 : Adopter un plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici les quatre prochaines années qui inclut des cibles intermédiaires à atteindre.***

Des finances publiques saines et équilibrées en période de croissance économique procurent une base solide pour réagir lorsque survient une récession ou un choc économique. Le Canada vit actuellement une période de croissance économique et doit profiter de celle-ci afin de poursuivre ses efforts de réduction de la dette. La Chambre demande aux partis de **s'engager dans une trajectoire vers l'équilibre budgétaire au cours du prochain mandat (horizon 4 ans), avec des cibles intermédiaires à atteindre.**

### **3. Soutenir l'innovation et la transformation numérique des entreprises**

***Demande n° 8 : Maintenir l'Initiative des supergrappes d'innovation et en maximiser les effets à travers une stratégie canadienne de développement économique comprenant des programmes de soutien à l'adoption de l'intelligence artificielle, notamment pour les PME.***

Montréal occupe une place enviable sur la scène mondiale en matière d'innovation. Elle compte des universités et des centres de recherche de calibre international, des industries performantes et des talents spécialisés dans des secteurs de pointe tels que l'intelligence artificielle et le jeu vidéo. Toutefois, les difficultés d'accès au financement et les coûts élevés des équipements freinent l'innovation des entreprises de la métropole<sup>2</sup>. Le milieu des affaires du Grand Montréal a salué la valeur stratégique de l'Initiative des supergrappes d'innovation et l'établissement de SCALE.AI dans la métropole. En plus d'être un vecteur d'innovation, cette initiative crée un élan sans précédent de collaboration industrielle et scientifique à travers des projets porteurs pour notre économie. Pour soutenir les cinq consortiums d'innovation créés dans le cadre de cette initiative, le gouvernement du Canada a prévu des investissements de 950 millions de dollars sur cinq ans. Les partenaires du secteur privé se sont engagés à doubler ces investissements. La Chambre estime qu'il est possible d'aller encore plus loin en regroupant de façon cohérente l'ensemble des initiatives de soutien à l'innovation à l'intérieur d'une stratégie canadienne de développement économique. La Chambre demande aux partis de s'engager à **maintenir l'appui financier aux supergrappes, notamment à SCALE.AI, qui jouit d'un momentum unique en intelligence artificielle, et de déployer une stratégie canadienne de développement économique qui intègre tous ces secteurs d'innovation.**

***Demande n° 9 : Accélérer les investissements dans la technologie 5G à l'échelle canadienne et soutenir le déploiement d'infrastructures numériques de pointe.***

Le Canada, et en particulier la région métropolitaine de Montréal, se positionne avantageusement dans le domaine de l'intelligence artificielle. Toutefois, les investissements des entreprises et des gouvernements dans les nouvelles technologies s'intensifient à l'échelle mondiale. Pour maintenir notre position de chef de file, il est primordial que les chercheurs et les entreprises canadiennes aient accès à des infrastructures numériques de pointe. De plus, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, l'infonuagique, la conception 3D et la gestion des mégadonnées accroissent considérablement les flux de données échangés, ce qui accentue la demande pour des réseaux sans fil plus rapides et de plus grande capacité. L'utilisation de ces technologies par nos industries est appelée à augmenter considérablement au cours des prochaines années et le développement de la 5G permettra de répondre à cette demande pour des réseaux plus performants. La Chambre demande aux partis de s'engager à **établir des objectifs de couverture ambitieux et à soutenir le déploiement de la technologie 5G dès le début du prochain mandat.**

---

<sup>2</sup> Sondage CCMM, 2019.

## 4. Améliorer l'accès à la main-d'œuvre

***Demande n° 10 : Accroître le nombre de travailleurs étrangers temporaires qui répondent à des besoins du marché du travail et renforcer, de concert avec les provinces, les mesures qui facilitent la transition du statut temporaire au statut permanent.***

Les entreprises de la métropole font face à un enjeu majeur de disponibilité de la main-d'œuvre. Pour plusieurs d'entre elles, l'immigration constitue une solution pour répondre à des besoins urgents. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) est un de ces outils qui sert, en principe, de dernier recours pour pourvoir des postes temporaires pour lesquels des travailleurs canadiens ne sont pas disponibles. Cela dit, dans plusieurs cas, ces travailleurs viennent pourvoir des postes qui ne sont pas véritablement temporaires, mais qui sont plutôt des besoins permanents pour lesquels il n'y a aucune candidature canadienne.

Les travailleurs temporaires ont des compétences arrimées aux besoins du marché du travail. Ils sont spécifiquement sélectionnés sur la base d'une offre d'emploi. Après quelques mois, une partie importante de leur intégration est déjà bien amorcée. Cela dit, les travailleurs étrangers temporaires n'ont souvent aucun recours pour devenir des résidents permanents. Le gouvernement du Canada explore déjà des projets pilotes qui permettent à des travailleurs temporaires, dans certaines régions où les besoins sont les plus criants, d'accéder à la résidence permanente. La Chambre demande aux partis de s'engager à **accroître le nombre de ces travailleurs et à s'assurer que les processus de recrutement et d'accueil sont fluides.**

## 5. Stimuler le commerce intérieur canadien

***Demande n° 11 : Adopter une stratégie ambitieuse d'accélération du commerce intérieur canadien et abolir les barrières aux échanges interprovinciaux.***

Avec la conclusion de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) en 2017, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires ont démontré leur volonté de stimuler et de faciliter le commerce interprovincial. Depuis la signature de l'ALEC, près de 50 % des membres de la Chambre ont revu leur stratégie commerciale afin de développer davantage le marché canadien. Toutefois, une forte majorité (83 %) des entreprises considère que des obstacles au commerce interprovincial persistent et freinent leur expansion<sup>3</sup>. Le marché intérieur canadien n'est donc pas exploité à son plein potentiel par nos entreprises. Les exigences réglementaires et les standards techniques qui divergent selon les provinces s'avèrent une source de complexification importante des échanges de biens et de services à travers le Canada. Les études récentes sur la question estiment que les barrières au commerce intérieur créent des pertes au PIB de l'ordre de 50 milliards à 130 milliards de dollars<sup>4</sup>. Dans un contexte économique mondial teinté d'incertitudes, nous devons renforcer l'intégration, la compétitivité et le dynamisme de l'économie canadienne. La Chambre considère qu'un commerce intérieur dynamique est essentiel pour assurer la croissance et l'internationalisation des entreprises canadiennes. Il s'agit d'un marché naturel pour celles-ci, en plus de représenter un tremplin unique pour conquérir les marchés extérieurs. La Chambre demande aux partis de s'engager à **adopter une stratégie d'accélération du commerce intérieur et à poursuivre les efforts qui visent à éliminer les obstacles au commerce interprovincial.**

---

<sup>3</sup> Sondage CCMM, 2019.

<sup>4</sup> Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, « Des murs à démolir : démantèlement des barrières au commerce intérieur au Canada », juin 2016.

## 6. Accélérer la transition énergétique

***Demande n° 12 : Bonifier le soutien aux entreprises qui œuvrent dans le secteur des technologies vertes et participent aux efforts de décarbonisation de l'économie canadienne.***

L'objectif global de la transition énergétique vise à changer les habitudes des citoyens et des entreprises, notamment par la réduction de la demande énergétique – en particulier celle qui est actuellement comblée par les hydrocarbures –, ou encore par un transfert de cette demande vers d'autres sources moins polluantes. C'est grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs et à l'adoption de nouveaux modèles d'affaires que nous pourrions réussir la transition vers une économie plus sobre en carbone. La Chambre estime que le milieu des affaires montréalais possède le dynamisme et la détermination nécessaires pour faire de la métropole une pierre angulaire de cette démarche. Cependant, la décarbonisation de l'économie s'échelonne sur plusieurs années et nécessitera des moyens financiers substantiels. La Chambre est d'avis que la réussite de la transition énergétique dépendra en grande partie de la disponibilité d'innovations qui ont un impact sur la demande énergétique, ainsi que la production, la distribution et le stockage de l'énergie. Le Grand Montréal bénéficie d'une expertise institutionnelle et d'un secteur privé dynamique qui participent à l'écosystème des technologies vertes. La Chambre demande aux partis de s'engager à **mettre à profit le maillage industriel montréalais par la création d'un fonds consacré au financement de projets de technologies vertes et d'efficacité énergétique.**

***Demande n° 13 : Maintenir un système de tarification des émissions de CO<sub>2</sub> et tirer parti des revenus générés par la lutte aux changements climatiques afin de financer les efforts de transition énergétique.***

Depuis 2013, un système de plafonnement et d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre est en vigueur au Québec. Les revenus générés par la tarification du carbone sont investis dans le Fonds d'électrification et de changements climatiques (anciennement Fonds vert) et servent à financer différentes initiatives en matière de changements climatiques. Le milieu des affaires de la métropole reconnaît l'importance de la lutte aux changements climatiques et 88,3 % des membres de la Chambre sont en faveur de la tarification des émissions de CO<sub>2</sub><sup>5</sup>.

La Chambre estime (1) qu'une approche basée sur la taxation des produits de consommation demeure préférable à la taxation des entreprises selon leur niveau de production, de manière à modifier les habitudes de consommation et à éviter le déplacement d'activités économiques vers l'extérieur du pays; et (2) qu'une partie des revenus générés par la taxe carbone fédérale devrait servir à soutenir la transition énergétique. La Chambre demande aux partis de **s'engager à maintenir la tarification du CO<sub>2</sub> dans les provinces qui n'ont pas un tel mécanisme, afin d'assurer un environnement concurrentiel équitable parmi toutes les provinces.**

---

<sup>5</sup> Sondage CCMM, 2019.